



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 01/07/2023

INTERDICTION D'UNE MANIFESTATION NON-DÉCLARÉE

Dans le secteur de la place de la République le samedi
1^{er} juillet 2023 à partir de 15h00

Depuis le mardi 27 juin 2023, chaque nuit, des dégradations sont commises dans le département du Nord ainsi que des affrontements violents avec les forces de l'ordre. Dans ce contexte, des publications sur les réseaux sociaux appellent à un rassemblement non-déclaré ce jour à 15h, place de la République, pour dénoncer les supposées violences de la police et ciblent ainsi directement les forces de l'ordre.

La place de la République est d'ores et déjà occupée par une manifestation sportive. Aussi, un tel rassemblement revendicatif à cet endroit, en plein week-end, et à un horaire où de nombreuses personnes, et notamment des familles, fréquenteront le centre-ville et ces lieux est de nature à troubler l'ordre public.

Considérant la nécessité de préserver l'ordre public et la sécurité, **Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, a décidé d'interdire cette manifestation, non-déclarée place de la République** entre le samedi 1^{er} juillet, 15h00, et le dimanche 2 juillet, 08h00.

Toute infraction est passible de 6 mois d'emprisonnement et de 7500€ d'amende.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)